

LA RIVE

10
Janvier 2021

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénéche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.
Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.pagesperso-orange.fr>



Le Père Noël dans les rues d'Ugné le Gay...

Edito:

Malgré la situation sanitaire, économique et sociale quelques peu catastrophique que nous subissons, je ne manque pas aux traditionnels et réconfortants souhaits de bonne année ! Que souhaiter à chacun de nous? Si ce n'est tout simplement de survivre à ce virus mortel, que nous puissions avoir la chance de ne pas être infecté, et espérer que la vaccination de toute la population de notre planète va enfin nous en débarrasser... Oui, toute la planète car c'est la seule condition pour que ce virus disparaisse: que l'on soit tous immunisé... Et au train où vont les choses, ce n'est pas pour demain...

Que nous réserve l'année 2021 ? ...

L'année 2020 ne s'est guère déroulée sous les meilleurs auspices... En Mars, après des élections municipales pendant lesquelles, à Ugné le Gay, la loyauté n'a pas été la principale qualité de certains candidats, une pandémie venue de Chine nous a obligé à rester confinés chez nous une bonne partie du printemps... Et puis après des déclarations fracassantes qui nous disaient que ce virus ne toucherait pas notre pays, est venu le temps où on nous conseillait de ne pas porter de masque car ça ne servait à rien... Et puis après une accalmie estivale et un relâchement coupable des mesures de protection, le virus est reparti de plus belle à l'assaut de la population. Le dépistage ayant été organisé à «la petite semaine», il s'est avéré complètement inefficace, et il a fallu de nouveau se confiner pour ne pas assister à une hécatombe dans les centres hospitaliers...

Que peut-on espérer de cette année 2021?...

Sur le plan national...

Enfin un vaccin efficace?...

Au diable les obscurantistes, les complotistes, les esprits abrutis de réseaux sociaux, mais la vaccination est la seule planche de salut pour nous sortir de cette dramatique situation...

Ce vaccin est une victoire de la recherche fondamentale dans le domaine de la biochimie cellulaire... Il est l'œuvre d'une chercheuse d'origine Hongroise, Katalin KARIKO, dont les travaux sur l'ARN messager ont été décriés et ignorés pendant plus de 15 ans... C'est une ancienne étudiante des universités communistes de l'Allemagne de l'Est, issue d'une famille modeste, son père est boucher...

C'est une immense victoire de la «thérapie génique», domaine de la médecine qui soigne grâce aux gènes des cellules! Espérons que nos gouvernants financeront de nouveau la recherche fondamentale afin de faire progresser l'humanité...

... La fin du virus?...

Nous espérons tous que ce virus sera éradiqué avant la fin de l'année, mais son niveau de propagation de ce début d'année ne présage rien de bon, et laisse supposer que nous devons encore nous en protéger jusqu'à la fin de l'année. Certes les vaccins qui arrivent nous y aideront, mais au train où vont les choses, le niveau d'immunité de la population Française ne sera pas suffisante avant de nombreux mois... On reçoit 500 000 doses par semaine, et nous sommes 67 millions d'habitants... Le calcul est vite fait : il nous faudra deux ans et demi pour vacciner toute la population... Confinement, gestes barrières, masques seront donc notre lot pour cette année encore...

... Une crise économique?...

Mais la persistance de cette pandémie n'affectera pas seulement notre santé, mais aussi notre système économique... Car si l'état a aidé les entreprises à garder la tête hors de l'eau, grâce à l'argent magique et «quoiqu'il en coûte», comme nous l'a déclaré le Président Macron, celui-ci n'a fait que retarder l'échéance pour des milliers de petites entreprises qui n'ont pas pu travailler durant les périodes de confinement... Il faut donc s'attendre à une crise économique hors du commun qui poussera dans la pauvreté des millions de nos concitoyens...

Sur le plan local, que souhaiter en 2021?...



Peut-on espérer un jour vivre dans un village propre et bien tenu ?...

Ce rêve nous le faisons depuis un quart de siècle... Lors de mes mandats de Maire, combien d'éditoriaux du Bulletin Municipal ai-je écrit pour dénoncer les rues encombrées par les résidus agricoles de tous genres, excréments, pailles, boues etc. C'était au temps où l'activité agricole battait son plein, avec 650 vaches laitières et 6 exploitations dans le village... On m'expliquait alors qu'on ne pouvait pas mettre des couches-culottes au cul des vaches pour éviter qu'elles défèquent sur la route... Aujourd'hui, les activités agricoles sont divisées par cinq: plus de vaches laitières, deux exploitations sur la commune, les travaux des champs se résument au labourage, ensemencement et traitement des cultures deux ou trois fois l'an... Mais les rues et les chemins du village n'en sont pas propres pour autant... Le Conseil Municipal consacre quelques 20 000 euros à l'entretien du domaine communal, sans beaucoup de résultat... Espérons que cet argent sera mieux investi en 2021...

... Une nature préservée?...

Il n'y a pas que l'intérieur du village qui est sale... Les chemins le bord des routes regorgent d'immondices en tous genres, négligemment balancés par des automobilistes de passage, ou des utilisateurs de nos forêts:



La densité de ces déchets prend des proportions quelque peu inquiétantes, sans que ce fléau ne soit sérieusement pris en compte par nos gouvernants. C'était une promesse électorale d'une des listes en présence aux dernières élections municipales: organiser des journées citoyennes pour nettoyer la campagne de toutes ces ordures. Mais comme disait notre ancien président Jacques Chirac: «Les promesses électorales n'engagent que ceux qui les reçoivent.»

Mais cette pollution visible n'est pas la seule à mettre en péril la santé de Dame Nature... D'autres dégradations plus discrètes minent notre environnement et mettent en péril la richesse biologique de notre territoire: la pollution des eaux, l'artificialisation des sols et leur détérioration causée par les produits chimiques de traitement des cultures déversés par tonnes depuis des décennies... Cette pollution n'est pas sans risque pour notre santé, mais surtout dramatique pour la biodiversité... De nombreux végétaux et insectes disparaissent, et avec eux les oiseaux et petits herbivores qui s'en nourrissaient... Les massifs boisés aussi, suite aux périodes de sécheresse et à la surexploitation sont en mauvais état... Les arbres malades cassent comme du verre et les coupes rases laissent des déserts écologiques. Les espèces d'oiseaux associées aux gros bois perdent leurs habitats, comme les pics ou les sittelles, de même que les insectes xylophages ou encore les chiroptères. C'est tout un cortège d'animaux, de petits mammifères, de champignons et de plantes connexes qui s'en trouve bouleversé. La microfaune est broyée. Le monde fongique aussi.

La préservation de l'environnement est un objectif du projet de territoire... Nos gouvernants sauront-ils s'en souvenir en 2021?...



... Un urbanisme maîtrisé?...

C'est en Avril que notre Conseil Municipal va se prononcer pour ou contre la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal... Cette question a déjà été traitée par nos édiles lors d'un conseil consacré à ce sujet. Le débat quoi qu'approximatif, a laissé entrevoir une réponse négative... Pour appuyer ce refus, Madame La Maire a invoqué un vote de l'ancien conseil qui s'était prononcé contre l'élaboration de ce PLUi. Cependant ce vote contre avait été argumenté. J'ai retrouvé dans mes notes le résumé du débat, dont je vous livre la teneur dans les lignes qui suivent :

«...Le Maire déclare son opposition à ce transfert, arguant que nous devons rester maîtres de

la façon de gérer notre territoire communal.

On lui objecte qu'actuellement, ce sont les services intercommunaux qui instruisent les dossiers

d'urbanisme, et que le Maire n'a aucun pouvoir décisionnel sur ces dossiers, sinon de les signer.

On lui fait observer aussi que le cynisme des dirigeants intercommunaux pourrait déboucher, en cas d'opposition au transfert, sur le refus de mettre le service «urbanisme» à la disposition des communes qui voteraient contre le transfert de cette compétence.

Cependant, on fait aussi observer, justement, qu'aucune information fiable et pertinente n'a été

transmise à la commune pour l'aider à prendre une décision... On craint de ce fait que la concertation indispensable entre communes et intercommunalités pour la bonne marche de l'élaboration de ce plan local d'urbanisme soit escamotée par le pouvoir intercommunal, comme il l'a fait sur beaucoup d'autres sujets. Dès lors, comment ne pas craindre que l'agglomération n'imposera pas des décisions en matière d'urbanisme, contraire à la volonté et à l'intérêt des habitants ?...

Par 8 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal d'Ugny le Gay s'oppose au transfert de la compétence PLUi...»

Contrairement à ce que prétend Madame la Maire, l'ancien Conseil ne s'était pas prononcé contre à l'unanimité, et de plus, la réticence à adhérer au projet était principalement fondée sur un manque d'information, et une confiance très limitée dans la loyauté de l'exécutif intercommunal. Madame la Maire en fait aujourd'hui partie, il me semble donc que ces réserves ne sont plus d'actualité. Les élus d'Ugny le Gay n'ont plus de raison d'être aussi suspicieux vis à vis du pouvoir intercommunal.

De plus la loi (Alur) garantit la maîtrise des modes de transfert de cette compétence par les pouvoirs municipaux, comme le précise un document édité par les services préfectoraux de la région Centre :

«... La compétence du maire en matière d'autorisations du droit des sols n'est pas liée à la compétence d'élaboration du PLU et ne peut être remontée au niveau intercommunal que si les élus le souhaitent.

Le projet de loi ALUR prévoit qu'un débat sur les modalités de la concertation entre EPCI et communes membres doit être mené au sein du conseil communautaire dans les deux mois suivant la délibération prescrivant l'élaboration ou la révision du PLUi. Cette nouvelle obligation constitue une garantie pour les communes membres, en créant les conditions d'un dialogue entre elles...»

... Un projet municipal enfin clair et net?...

Dix mois après les élections, nous n'avons toujours pas de certitude quant au projet que mettra en place notre municipalité pour les cinq ans à venir... Il y avait deux projets qui se disputaient la Mairie lors de ces élections. Les deux listes ayant fait alliance, on peut supposer, comme me l'a fait remarquer non sans humour notre ami Kevin, qu'il y aura probablement panachage des propositions de chaque liste...

Mais à tout panacher, on obtient vite une «bouillabaisse» indigeste qui ne mène pas à grand-chose...

Comment nos élus vont-ils utiliser les quelques 100 000 euros qui seront à leur disposition après le vote du budget 2021 ?... Et surtout, le conseil municipal a-t-il préparé ses dossiers d'investissement afin d'être prêt à saisir toutes les opportunités de faire subventionner ses projets ?...

Car c'est ça, à mon humble avis, la stratégie adéquate : avoir plusieurs coups d'avance afin de bondir sur tous les financements que pourraient proposer l'Europe, l'état Français, ou les collectivités territoriales.

Certains de ces financements sont déjà assurés (et versés d'ailleurs): les amendes de polices pour le projet du plateau de mise en sécurité de la place du village... le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, automatiquement versé par l'état (16 % du montant de l'investissement hors taxe)... L'aide départementale aux communes (dispositif Aisne Partenariat Investissement) puisqu'on ne l'a jamais demandé pour aucun projet...

C'est beaucoup de labeur et de «jus de crâne» pour élaborer les dossiers de demande... Espérons qu'en 2021, nos élus vont se mettre au travail...